Erquelinnes

Administration Communale d'Erquelinnes - 51, rue Albert 1er - 6560 Erquelinnes

Royaume de Belgique
Province de Hainaut
Arrondissement de Thuin

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de **Mr Philippe Aernoudt** en vue d'obtenir un **renouvellement de permis d'environnement** pour l'exploitation d'un Carwash, self-service à la Rue du 11 Novembre, 55 à 6560 Erquelinnes dont le numéro de dossier est 10009714, de classe 2.
Situation du projet : **Terrain cadastré sect. 1 n° 713 L 3 à Erquelinnes**

Le Collège Communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Heures d'ouverture durant la période d'enquète pubique (jours ouvrables*)	Lieu, date et heure de réunion publique et clôture de l'enquête	Les observations écrites ou orales peuvent être adressées à :
20/02/2023	**25/02/2023**	Le dossier peut être consulté à l'Administration communale – Service Environnement, Rue Albert Ier, 51 à 6560 Erquelinnes : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (sans rendez-vous), mardi, mercredi et vendredi de 14h à 16h30 (sur rendez-vous), samedi de 9h à 12h00 (sur rendez-vous) *	**Administration communale Rue Albert 1er, 51 Erquelinnes** **13/03/2023 à 11h**	**Administration communale Service Environnement Rue Albert 1er, 51 6560 Erquelinnes**

Extrait de l'art D29-16 du Décret du 31/05/2007 :
(*) Excepté : Néant.

-Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées ou remises avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête.
- Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies : Sur rendez-vous, avant la clôture de l'enquête, par les personnes reprises ci-dessous ou lors de la séance de clôture de l'enquête.
Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès des personnes reprises ci-dessous.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :
- Du demandeur : Mr Aernoudt Philippe, Route de Mons, 7 à 6560 Montignies-St-Christophe (☎ 0477 / 24.28.17)
- Des conseillers en environnement : Thibaud LECUT et Maxime Crevieaux : (☎ 071 / 55.92.75)
- Du Fonctionnaire Technique : Le Fonctionnaire Technique, M. VANDERWEGEN, rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi : (☎ 071/65 47 76)
L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal à Erquelinnes.

A Erquelinnes, le 20 FEV. 2023

Par le collège

La Directrice Générale,

C. Defoy

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ERQUELINNES - HAINAUT -

Le Bourgmestre,

D. Lavaux